

Réforme des retraites :

Sur le front social, cette année débute avec la bataille des retraites qui est loin d'être terminée. Le gouvernement et ses soutiens utilisent tous les stratagèmes pour mettre en avant leurs arguments et stigmatiser les opposants. Ils cherchent à substituer l'individualisme à la solidarité. Selon eux, tout le monde sera gagnant mais concrètement, nous serons amenés à travailler plus pour une pension plus faible.

Certains syndicats de PNC et de pilotes ont choisi de protéger leur pré carré, sacrifiant les futures générations et le reste de la société.

Nous avons fait nous le choix de combattre la totalité du projet afin d'engager des négociations pour améliorer le système actuel ! Avec une retraite calculée sur l'ensemble de la carrière au lieu des 25 meilleures années, le président de la République souhaite imposer une société du chacun pour soi qui ne répond pas à nos valeurs. Il ouvre grand la porte aux fonds de pension étrangers qui proposeront des caisses complémentaires. Les plus aisés seront favorisés quand d'autres n'y auront pas accès, faute de ressources.

Les 9 et 11 janvier mobilisation interprofessionnelle ! Nous devons être le plus nombreux possible ! Le préavis de grève illimité lancé par FO Air France reste donc plus que jamais d'actualité !

Air France :

Dans un monde économique et politique toujours incertain, le transport aérien restera cette année encore dans une situation de suroffre.

L'effet Benjamin Smith devra rapidement s'accompagner de signes positifs permettant les investissements nécessaires à notre avenir. Après de multiples plans de départs, la Transformation engagée par la Direction ne peut plus s'appuyer sur de nouvelles coupes sombres parmi les salariés. Toute évolution ne pourra se faire qu'avec l'assentiment des personnels.

Rémunération :

L'accord salarial signé par **FO** prévoit :

- 1% d'augmentation générale avec une **valeur plancher de 50€**, au 1^{er} avril avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020.

- L'intégration de 300€ de la PUA (la prime uniforme annuelle 2020 s'élèvera à 1200€) qui se traduit par 23,07€ d'augmentation mensuelle (anticipée à octobre 2019).

- Paiement des heures monétisables du CET (Compte épargne Temps) jusqu'à 35 heures

Le pouvoir d'achat reste pour **FO** un combat de premier rang avec une attention particulière pour les bas salaires. En 2020 comme en 2019, cela représentera une augmentation annuelle brute minimum de **650€** (sur la base temps plein).

Facilités de transport :

Malgré les nombreuses avancées obtenues la modification de la PAM au seul bénéfice des accompagnants R4 des PNT reste inacceptable. La pétition, initiée par **FO**, a recueilli plus de 7000 signatures en un temps record. Elle a été remise à la Direction générale. Elle démontre, si cela était nécessaire, que nous sommes tous attachés à l'équité de traitement. Les avions sont notre bien commun !

Sur les sujets évoqués et sur bien d'autres, l'année 2020 sera d'abord ce que nous en ferons.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse Année 2020 !

Christophe Malloggi
Secrétaire général

